Compte-rendu du conseil de l'ED du 27 juin 2024

Membres présents : Sonia ASSEUM, Cécile CAPPONI, Peter HAISSINSKY, Christophe POUET, Pierre Alain REYNIER, Emmanuel RUSS, Sylvain SENÉ, Andrei TELEMAN

Membre excusés : Juliette SPINNATO, Magali Jay, Eunice AKANI

Invité permanent : Yann VAXÈS

Invités: Benjamin AUDOUX, Michel MEHRENBERGER, Nicola OLIVETTI, Rim

SADDEM, Christine VESPA.

1. Approbation du PV du 22/01/2024.

Approuvée à l'unanimité.

2. Informations générales

Le prix de thèse AMU : deux candidates du LIS ont été proposées, aucune candidature de l'I2M.

Prix de thèse VDM : une candidate de l'I2M et une candidate du LIS ont été proposées dans la catégorie Sciences et technologies avancées. Les résultats seront connus à l'automne.

Finances : On a eu 12750€ en 1ère dotation (75% de la somme prévue). Nous avons dépensé 6200€. Argent essentiellement utilisé pour des demandes d'aides à l'international, des aides à la formation doctorale, la journée des doctorants, fourniture et mobilier pour les locaux de l'ED. Il nous reste 6550€.

Pour l'année 2024-2025, après un appel à projet, nous avons reçu 10 propositions de cours pour l'ED. Nous disposerons cette année d'un volant de 150H (6 cours de 25H). Pour cette année, nous proposons de privilégier les cours qui n'ont pas été proposés l'année précédente :

- Fibrés et classes caractéristiques
- Quantum in pictures
- Algorithmes d'énumération : tester efficacement ses algorithmes et conjectures.
- Introduction à la théorie des quasi-catégories
- Intersections de marches aléatoires
- Introduction aux D-modules approbation du conseil pour valider la proposition de la direction.

3. Conseil et direction de l'ED

Le mandat de la direction et du conseil de l'ED se termine le 31 août 2024.

La direction actuelle a pris ses fonctions en septembre 2023 et s'est portée candidate pour le prochain mandat. Aucune autre candidature n'a été déposée. Le conseil valide le renouvellement d'Andrei Teleman et Yann Vaxès en tant que directeur et directeur adjoint de l'ED 184.

La validation du prochain conseil de l'ED sera l'objet d'une consultation par mail en juillet.

4. Contrats doctoraux

- 1.Le point sur les contrats doctoraux obtenus cette année :
- 2. Un contrat région LIS (pour deux demandes déposées).

En inter-ED, 2 dossiers ont été retenus pour les auditions, 1 LIS et 1 I2M tous les deux en principal. Au final, le projet de l'I2M a été retenu.

Une seule candidature sur les contrats AID a été déposée, elle a été retenue en première phase mais ne sera finalement pas financée.

Nous disposons cette année des 7 contrats AMU traditionnels. Pas de contrat président. Nous avons reçu au total 16 dossiers (19 l'an passé), 9 l2M et 7 LIS. Les labos ont pré-sélectionné chacun 7 candidats, soit 14 au total. Un candidat du LIS a retiré sa candidature avant les auditions. Treize candidats ont été auditionnés, en présentiel ou par visio à leur convenance. Les auditions se sont déroulées les 10 et 11 juin devant un comité d'audition composé de Andrei Teleman (ED), Cécile Capponi (Conseil ED), Benjamin Audoux (I2M), Michel Mehrenberger (I2M), Nicola Olivetti (LIS) et Rim Saddem (LIS) pour les commissions doctorales des deux labos. A l'issue des auditions un rapport de soutenances a été transmis aux laboratoires.

L'I2M a classé 7 candidats et le LIS a classé 6 candidats.

Après une discussion approfondie, le conseil classe tous les candidats, 4 contrats sont proposés en liste principale pour l'I2M et 3 contrats sont proposés en liste principale pour le LIS. Un classement sur une liste complémentaire est adopté.

Comme les années précédentes les candidats sur la liste principale seront informés immédiatement et devront renvoyer une attestation d'acceptation d'ici une semaine, c'est à dire au plus tard le 4 juillet. La liste des candidats ayant accepté sera transmise à la DFD. Les candidats sur la liste complémentaire seront informés par courrier électronique (avec leur(s) directeur(s) en copie) de leur rang sur la liste complémentaire.

5. Questions diverses

encadrants.

Préparation de la discussion sur les critères d'attribution des contrats doctoraux. Information sur le groupe de travail de prise en charge des conflits entre doctorants et